



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	35 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : **27 octobre 2023**Date d'affichage : **27 octobre 2023**

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le six du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Franck LE GOUGUEC (suppléant de Patrice DARPOUX), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Patrice DARPOUX

Absents :

Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-124 : ENFANCE-JEUNESSE - ALSH CALENDRIER D'OUVERTURES 2024

Rapporteur : Didier CHASSAIN

En fonction des fréquentations des ALSH ces dernières années, il est proposé le calendrier d'ouvertures suivant pour l'année 2024 :

	Les Valos	Jacquemarts	Aubiat	Maringues	Randan	Thuret	Pôle ados
19 au 23 février							
26 fév. au 6 mars							
15 au 19 avril							
22 au 26 avril							
8 juillet au 2 août							
5 au 30 août							
21 au 25 octobre							
28 au 31 octobre							

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés de valider le calendrier d'ouvertures des accueils de loisirs pour l'année 2024 comme présenté ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Au registre sont les signatures  
 Pour extrait certifié conforme

Le président,

Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire  
 A Aigueperse, le 15 Novembre 2023  
 Le président,